

COMPTE-RENDU BUREAU COMMUNAUTAIRE du jeudi 5 mai 2022 à 18 h 30

L'an deux mil vingt-deux, le cinq mai à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 29 avril 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents:

Jean SELLIER

Philippe VAN-HOORNE Michel LE GLAUNEC

Serge DELAVALLÉE

Guy MARTEL

François BRIZARD

Nathalie LENÔTRE

François CARBONELL

Jean-Luc BEAUFILS

Virginie VIOLET

Véronique HELLEUX

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion de Bureau Communautaire du 07 avril 2022

Environnement

- Marché de travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école à Moulins la Marche
- Marché de contrôle des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école à Moulins la Marche

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal de la réunion de Bureau Communautaire du 07 avril 2022

Le Procès-Verbal de la réunion de Bureau Communautaire du 07 avril 2022 a été adopté à l'UNANIMITÉ.

Délibération n° 2022-05-05-105

Marché de travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école à Moulins la Marche

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'UNANIMITÉ:

- ➤ RETIENT l'offre présentée par la Société ATEC REHABILITATION pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école à Moulins la Marche, pour un montant de 53 514,98 € HT soit 64 217,98 € TTC,
- > DECLARE l'offre de VIDEO INJECTION Instituform comme irrégulière,
- > AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution du présent marché,
- > AUTORISE le Président à solliciter toutes les subventions auxquelles les travaux pourraient bénéficier.

• Délibération n° 2022-05-05-106

Marché de contrôle des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école à Moulins la Marche

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'UNANIMITÉ:

- ➤ RETIENT l'offre présentée par la Société SAS A3SN pour les contrôles des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées des rues Jean Gabin et de l'ancienne école à Moulins la Marche, pour un montant de 7 927,50 € HT soit 9 513 € TTC,
- > AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution du présent marché,
- ➤ AUTORISE le Président à solliciter toutes les subventions auxquelles les travaux pourraient bénéficier.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 42.

Le Président, Jean SELLIER

